



Poussin
cercle mécènes
du musée
des Beaux-Arts
de Lyon



Rejoignez les mécènes
et accompagnez l'ambitieuse
politique d'acquisition du
musée des Beaux-Arts de Lyon.

Le musée des Beaux-Arts de Lyon

Le musée des Beaux-Arts de Lyon et ses abondantes collections est installé depuis plus de deux siècles dans ce qui fut, au 17^e siècle, la noble abbaye bénédictine des Dames de Saint-Pierre. Ses collections encyclopédiques offrent un exceptionnel parcours des civilisations depuis l'Égypte pharaonique jusqu'au XXI^e siècle.

Dès 2004, afin de réaliser l'acquisition de *La Fuite en Égypte* de Nicolas Poussin, le musée des Beaux-Arts a fédéré entreprises privées et institutions publiques. Pour prolonger cette première opération, un groupe de mécènes passionnés par l'art et attachés au musée des Beaux-Arts de Lyon, ont décidé de créer le **Cercle Poussin**.

Cette fondation accompagne l'enrichissement des collections, la restauration des œuvres, le soutien aux expositions et la sensibilisation de nouveaux publics aux collections du musée.

Œuvres acquises grâce au Cercle Poussin



2011. Pierre Soulages,
Brou de noix, 1947.



2012. Jean Auguste Dominique Ingres,
L'Arétin et l'envoyé de Charles Quint, 1848



2013. Étienne-Martin,
Hommage à Brown, 1988-1990



2014. Corneille de Lyon, *Homme au béret noir tenant une paire de gants*, vers 1530

Votre engagement vous permet

- > de participer activement au rayonnement du musée par le développement de ses collections, leur conservation et leur restauration ainsi que la diffusion de celles-ci auprès du public,
- > de rencontrer les conservateurs du musée et des professionnels de l'art pour partager des moments privilégiés autour de l'actualité du musée. **Merci de votre soutien.**

les mécènes fondateurs

Jean-Claude Anaf	Jacques Gairard
Étienne de Baecque	Antoine de Galbert
Jacqueline Barbier	Pascal Housset
Tina Bernaerts	Christian Lameloise
Michel Brochier	Jean Martinon
Jean-Marie Chanon	Georges Rousseau
Isabelle Collon	Bruno Sapin
Antoine Delobel	Pierre Schuster
Michel Descours	Gisèle Vouillon

Avec le parrainage de la société
Michel Fraise Gestion Investissement

Les privilèges des mécènes

○ SOUTIEN

(1000 €/an)

coût réel 340 €
après déduction IR,
ou 250 € après ISF

- > Invitations aux previews des expositions et au dîner annuel des mécènes,
- > Accès illimité pour 2 personnes pendant 1 an,

- > Rencontres exclusives avec les conservateurs, commissaires d'expositions, entre mécènes dans le cadre de "mon œuvre, mon musée",
- > Réception de la revue *Et in arcadia ego* et de l'annuaire du Cercle Poussin,

- > Priorité de réservation aux visites thématiques du musée et journées d'études
- > Réductions à la librairie du musée (5% sur les livres, 10% sur les produits dérivés) et au restaurant du musée (5%),

○ DONATEUR

(2000 €/an)

coût réel 680 €
après déduction IR,
ou 500 € après ISF

- > Mêmes avantages
- + Possibilité de réserver une visite particulière des collections ou de l'exposition avec un médiateur du musée.

○ GRAND DONATEUR

(3000 €/an)

coût réel 1020 €
après déduction IR,
ou 750 € après ISF

- > Mêmes avantages
- + Remise gracieuse des catalogues du musée,
- + visite pour votre groupe constitué avec un conservateur,

□ BIENFAITEUR

(engagement sur 3 ans)

- > Engagement sur 3 ans, quelle que soit votre catégorie.
- > Vous bénéficiez d'une réservation prioritaire aux déplacements dans les grandes foires du marché de l'art (FRIEZE, FIAC, TEFAF Maastricht, Art Basel).

avantage fiscal

> Un régime fiscal avantageux ouvre droit pour les mécènes particuliers à une réduction de l'impôt sur le revenu de 66%, plafonnée à 20% du revenu imposable.

> Les personnes redevables de l'ISF peuvent déduire 75% du don du montant de leur impôt.

> Les sociétés bénéficient d'un crédit d'impôt de 60 % dans la limite de 5 ‰ du chiffre d'affaires HT.

> La Fondation Bullukian adresse aux mécènes le reçu fiscal nécessaire à leur déclaration.

demande d'adhésion

Je souhaite devenir mécène du musée des Beaux-Arts de Lyon en adhérant au Cercle Poussin.

SOUTIEN (1000 €/an)

DONATEUR (2000 €/an)

GRAND DONATEUR (3000 €/an)

BIENFAITEUR (engagement sur 3 ans)

Règlement par chèque à établir à l'ordre de :
Fondation Bullukian - Cercle Poussin

Retour du bulletin d'adhésion et du chèque
à adresser à : Cercle Poussin,
musée des Beaux-Arts de Lyon
17, place des Terreaux - 69001 Lyon

vos coordonnées

Madame Mademoiselle Monsieur

nom

prénom

adresse

.....

code postal

ville

email

mobile





MUSÉE
DES BEAUX-ARTS
de LYON
MBA-LYON.FR

Cercle Poussin

17 place des Terreaux
69001 Lyon
tél. : 33 (0)4 78 38 57 55

La Fondation Cercle Poussin est
placée sous l'égide de la Fondation
Léa et Napoléon Bullukian
reconnue d'utilité publique.